

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas Tél: +31 (0)70 302 2323 Télécopie: +31 (0)70 364 9928 Site Internet X YouTube LinkedIn

Communiqué de presse

N° 2024/75 Le 26 novembre 2024

Obligations des États en matière de changement climatique

(Demande d'avis consultatif)

<u>La Cour rencontre des scientifiques du Groupe d'experts</u> intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

LA HAYE, le 26 novembre 2024. À l'invitation de la Cour internationale de Justice, un groupe de scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a rencontré ce jour les membres de la Cour à La Haye, afin d'approfondir avec eux la compréhension des principales conclusions scientifiques présentées dans les rapports d'évaluation périodiques, dans lesquels le GIEC examine les bases scientifiques des changements climatiques, leurs effets et les risques futurs, et propose des solutions en matière d'adaptation et d'atténuation.

L'invitation de la Cour faisait suite à la résolution 77/276 de l'Assemblée générale des Nations Unies en date du 29 mars 2023, par laquelle celle-ci a demandé à la Cour de rendre un avis consultatif sur les obligations des États en matière de changement climatique.

Conduit par Jim Skea, président du GIEC, le groupe de scientifiques comprenait Robert Vautard (coprésident du groupe de travail I, septième cycle d'évaluation), Nana Ama Browne Klutse (vice-présidente du groupe de travail I, septième cycle d'évaluation), Valérie Masson-Delmotte (coprésidente du groupe de travail I, sixième cycle d'évaluation), Friederike Otto (groupe de travail I, sixième cycle d'évaluation, autrice principale du chapitre 11), Tannecia Stephenson (groupe de travail I, sixième cycle d'évaluation, autrice principale du chapitre 10), Aditi Mukherji (groupe de travail II, sixième cycle d'évaluation, autrice principale du chapitre 4), Alaa Al Khourdajie (groupe de travail III, sixième cycle d'évaluation, auteur collaborateur) et William Lamb (groupe de travail III, sixième cycle d'évaluation, auteur collaborateur).

Les <u>communiqués de presse</u> précédents concernant la présente procédure sont disponibles sur le site Internet de la Cour.

Remarque: Les communiqués de presse de la Cour sont établis par son Greffe à des fins d'information uniquement et ne constituent pas des documents officiels.

La Cour internationale de Justice (CIJ) est l'organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle a été instituée en juin 1945 par la Charte des Nations Unies et a entamé ses activités en avril 1946. La Cour est composée de 15 juges, élus pour un mandat de neuf ans par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'ONU. Elle a son siège au Palais de la Paix, à La Haye (Pays-Bas). La Cour a une double mission, consistant, d'une part, à régler, conformément au droit international, les différends juridiques dont elle est saisie par les États et, d'autre part, à donner des avis consultatifs sur les questions juridiques qui lui sont soumises par les organes de l'ONU et les institutions du système des Nations Unies dûment autorisés à le faire.

Département de l'information :

M^{me} Monique Legerman, première secrétaire de la Cour, cheffe du département : +31 (0)70 302 2336

M^{me} Joanne Moore, attachée d'information: +31 (0)70 302 2337

M^{me} Anna Bonini, attachée d'information adjointe: +31 (0)70 302 2419

Adresse électronique : info@icj-cij.org